



Cher public,

Votre sécurité et celle de notre personnel sont notre priorité. Nous avons mis en place un certain nombre de mesures, afin de vous garantir une visite libre sûre et agréable :

- Information sur notre plan de protection en français, anglais et allemand
- Mise en place de mesures « barrières » : plexiglas, marquage au sol et potelets
- Port du masque obligatoire
- Nettoyage et désinfection plus fréquente des espaces publics et privés
- Contrôle et limitation de l'accès

Nous vous invitons à prendre connaissance du plan de protection pour le château de Chillon™ ci-après.

Plan de protection pour le château de Chillon™

Mis à jour 5 août 2020

Sur la base des principes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) en matière de protection de la santé des travailleurs, l'Association des musées suisses (AMS) a élaboré un plan de protection global spécifique à la branche muséale. Le château de Chillon™ a complété son plan de protection en s'appuyant sur le plan de l'AMS et sur les prescriptions de l'OFSP et du SECO et en prenant compte ses spécificités (bâtiment, personnel). Le plan de protection du château est mis régulièrement à jour selon les nouvelles dispositions édictées par les autorités.

Règles et mesures générales applicables sur le site du château de Chillon™

Hygiène des mains

Du gel hydro-alcoolique est à disposition à l'entrée du château, à la billetterie, à la boutique, à l'entrée de chaque corps de bâtiment : chaque personne se désinfecte les mains avant d'entrer dans le bâtiment. Du savon désinfectant est fourni dans les toilettes publiques. Les serviettes pour se sécher les mains sont jetables.

Nettoyage

Désinfection régulière les surfaces fréquemment touchées : les boutons machines Selecta, les poignées de portes, les rampes d'escalier, les comptoirs, les terminaux de paiement, les WC publics, les casiers, tables, bancs, etc.

Garder ses distances

La Fondation du Château de Chillon a pris toutes les mesures nécessaires dans les zones d'attente et de déplacement pour garantir une distance de 1.5 mètres entre les personnes grâce à des potelets, des protections en plexiglas et le fléchage du parcours de visite.

Billetterie et supports de visite :

Il est recommandé de privilégier la réservation en ligne de son billet d'entrée ainsi que le téléchargement de son support de visite.

- Notice de visite en 17 langues en PDF, à consulter sur son propre smartphone durant la visite ou à imprimer chez soi.
- Appli de visite en 9 langues sur Apple Store ou GooglePlay.
- Notice pour enfants à imprimer chez soi.

Ces différents supports peuvent être demandés à la billetterie du château. Chaque document papier est à usage unique. Les audioguides sont désinfectés après chaque utilisation.

Les écrans tactiles ne sont pas disponibles. Des QR-codes permettent néanmoins au public de regarder les films sur propres smartphones en français, anglais et allemand.

Médiation et événements publics :

Accueil des groupes et événements publics

- La visite du château doit pouvoir se faire en toute sécurité, sans attroupements et d'une manière fluide. Dès lors, les groupes sont limités à 15 personnes (+ guide du château). Il est obligatoire de réserver la visite du château en ligne sur www.chillon.ch ou par courriel info@chillon.ch. En outre, le-la responsable du groupe doit communiquer un nom avec numéro de téléphone et la liste des personnes présentes à la visite. Chaque groupe de 15 personnes doit obligatoirement se faire accompagner par un-e guide du château pour des questions de sécurité et de gestion des flux des personnes à l'intérieur des salles. La visite guidée est en sus du prix d'entrée au château.
- Les ateliers, anniversaires privés et visites avec verrée sont autorisés pour autant que le groupe soit inférieur à 15 personnes (+guide du château) et que la liste avec les contacts soit disponible. Le port des masques est conseillé pour les participant-e-s adultes (>16 ans).
- Les événements publics de plus de 15 personnes sont annulés jusqu'à fin août 2020. Seule la visite libre du château est autorisée pendant les heures d'ouverture.

Locations, séminaires, banquets et manifestations privés :

- Les événements privés sont autorisés pour autant qu'ils aient lieu en dehors des heures d'ouverture du château et pour au max. 300 personnes (prestataires de service inclus : personnel du château, traiteur, service sécurité, animateurs, etc.). L'organisateur-trice de l'événement doit en outre fournir à la Fondation un plan de protection pour la soirée et pouvoir tracer les convives.

Shops :

Boutique du château :

Ouverture aux horaires du château de Chillon™. Toutes les consignes d'hygiène et de distance appliquées au sein du château y sont respectées.

Bazar du château :

Le Bazar du château est fermé jusqu'à nouvel avis.

Café Byron :

Ouverture aux horaires du château de Chillon™. Le Café Byron respecte les consignes spécifiques pour la branche des bars et restaurants émises par Office fédéral de la santé publique (OFSP).